

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.1 IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU** Référence : **3532**
Nom du jeu : **Portique boussole**
Nom du fournisseur : **SA Transalp**
Adresse du fournisseur : **179 route de Faverge**
Code postal : **38470** Ville : **L'ALBENC**
Téléphone : **04.76.64.75.18** Télécopie : **04.76.64.79.79**
Email : **info@transalp.fr**

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : **+ 3 ans**

Zone d'impact préconisée : **Environ 19.70 m² sur sol synthétique et 22.80 m² sur sol fluent (voir plan n° 3532 pour détails)**

Zone d'implantation conseillée : **Terrain plat, stable et nivelé**

Remarque : **Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle**

Nature du sol de réception : **Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux de bois).**
Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m
Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de l'équipement.

Remarque : **Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de remplissage des matériaux meubles particulières (vérification du niveau zéro).**
Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives et de saillies.

Nature des fondations : **Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm**
Sur enrobé : Scellements à - 300 mm
Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : **25 Kg**

A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 3532.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- Fréquence :	Trimestrielle
- Produits à utiliser :	Eau savonneuse
- Dosage, pression, température :	Maxi 40 bars et Maxi 30°
- Procédés :	Pompe pression à eau

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Éléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol –
Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Éléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen :

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

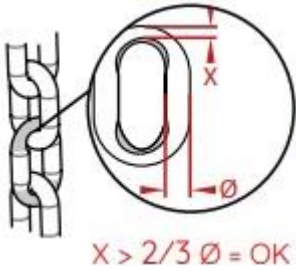
Éléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents
Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



A.4.5 Contrôle Portique balançoire :



Note : Pour les portiques balançoires, remplacer les éléments de la chaîne si un maillon présente une usure de plus d'1/3 de son diamètre.

Fréquence : Trimestrielle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverges -- 38470 L'ALBENC

B. Colisage

B.1 Fournitures

Qté	DESIGNATION
4	Poteaux
1	Barre transversale
2	Renforts
2	Assises
4	Chaînes
1	Plaque constructeur
1	Plaque tranche d'âge : + 3 ans

Visserie :

Qté	DESIGNATION
	Fixation potence / HPL décors / Ptx
8	TRCC 10x130
8	Ecrous freins M10
8	Rondelles 10x20
8	BOTR blanc
	Fixation renfort
8	TRCC 10x120
8	Ecrous freins M10
8	Rondelles 10x20
8	BOTR blanc
	Fixation douilles de scellement
12	TRCC 10x120
12	Rondelles 10x20
12	Ecrous freins M10
12	BOTR blanc

Scellements :

Scellement fluent		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau lg -700
	4	Tiges de scellement

Scellement enrobé		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau lg -300
	4	Tiges de scellement

Scellement béton		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau
	16	BOTR noir
	16	Cheilles 10x100

C. Montage

C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

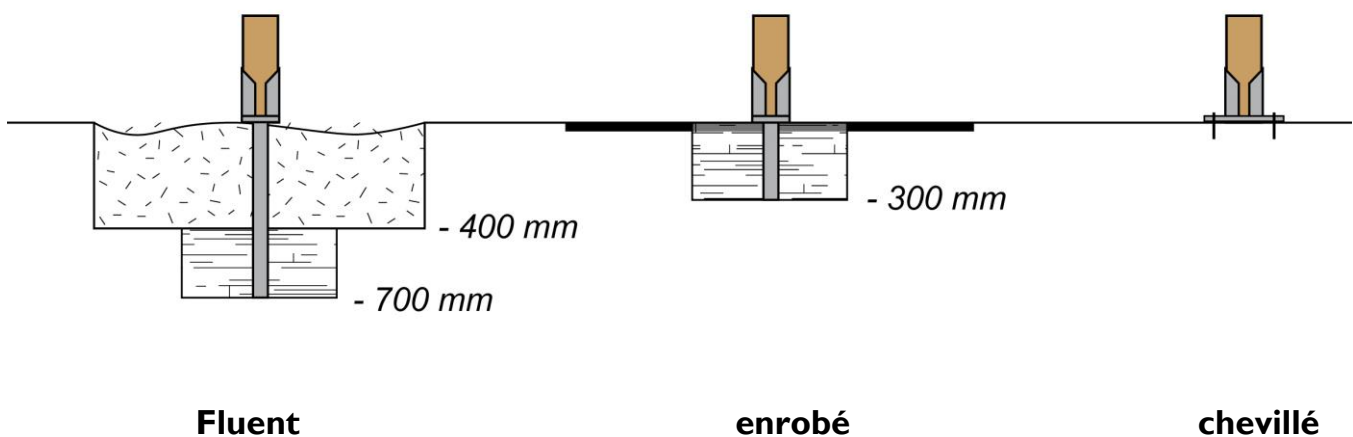
En se servant du plan Réf. 3532 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité des normes en vigueur.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage de la structure et les fouilles suivant le plan d'implantation fourni Réf. 3532 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 800 x 800 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 800 x 800 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



C.3 montage du portique :

- Faire l'inventaire des colis

Nombre de personne : 2

Temps estimé : 2h

Matériel : pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

Processus de montage :

Même principe de montage que la réf. 3502

1. Monter les poteaux sur la barre transversale à l'aide des vis TRCC 10x130.
2. Dresser le portique dans les trous de scellement.
3. Sceller et attendre le séchage complet du béton.
4. Placer les assises et les chaînettes (ajuster la hauteur de l'assise sur place).
5. Serrer l'ensemble correctement.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94)

Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-2 (2017)

Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-2 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc
Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : balançoires

Product / Model

Référence /

3501/3521/3531/3502/3522/3532/3510/3520/3530

Paramètres :

Reference / Artikelnummer

Tranche d'âge : 3 à 12 ans sauf 3510/20/30 2 à 8 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n° : RE2019-0019

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2019-0019 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date : 8 Juillet 2019

MULLATIER Vincent
Responsable d'essais

Test manager / Ing.Prüfmanager



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
3. Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions :

1. *Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.*
2. *The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.*
3. *This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.*
4. *The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.*
5. *It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.*
6. *Copies are available upon request by the applicant.*

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

1. *Jede Änderungen der geprüften Gerät, von seiner Gestaltung (Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.*
2. *Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versichern, dass alle ähnliche Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprechen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.*
3. *Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.*
4. *Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fundamentplänen des Herstellers installiert werden.*
5. *Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Überwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.*
6. *Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.*

Fiche technico-ludique

Mars 2023



réf. 3532 - Portique Boussole



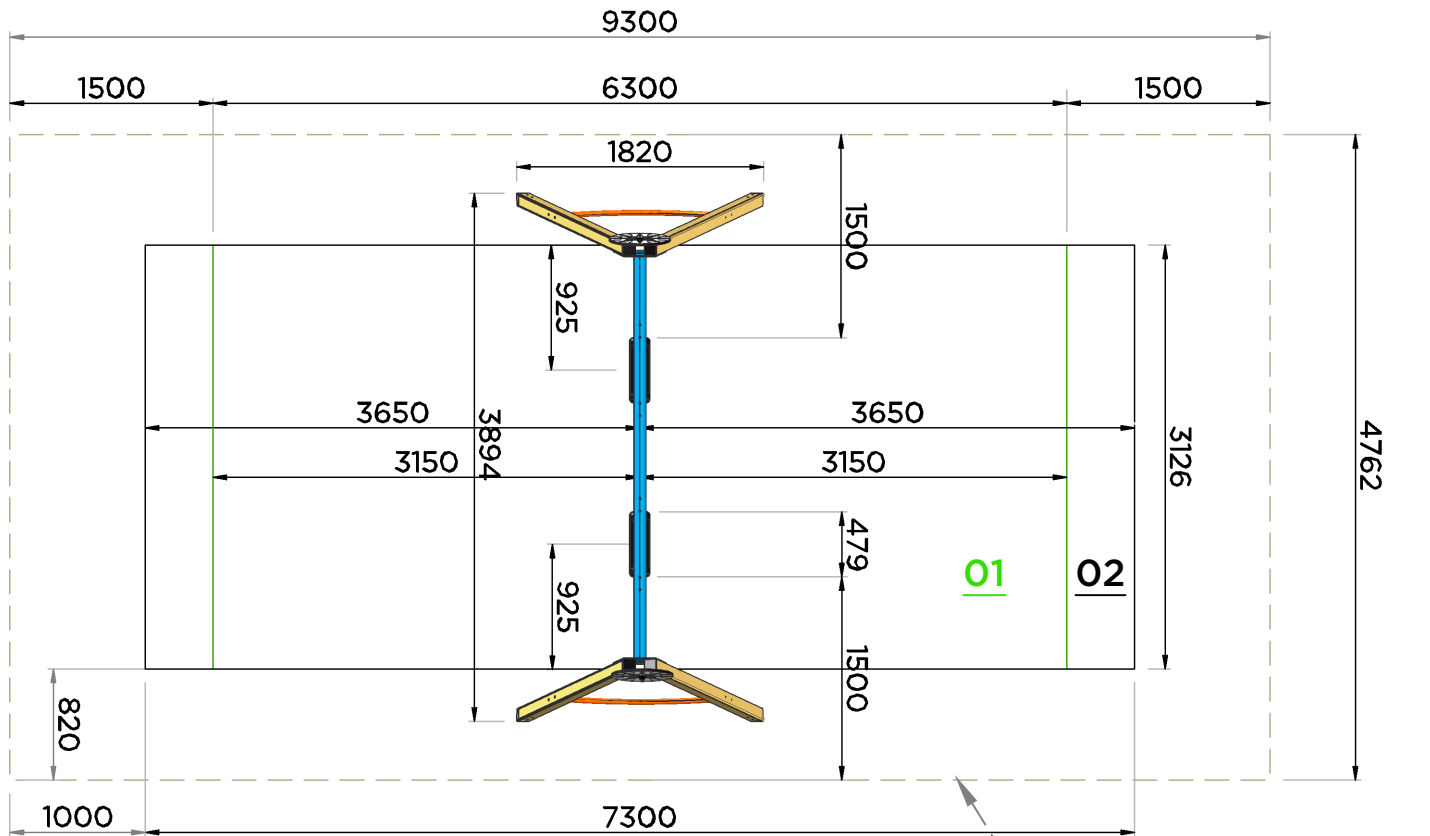
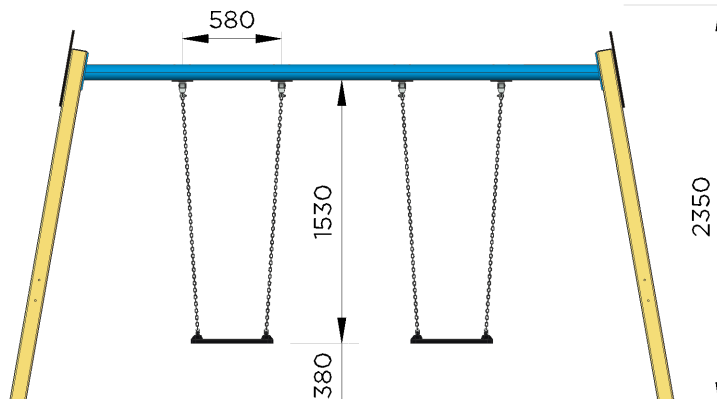
Jeu adapté aux malentendants



Jeu adapté aux handicaps mentaux



Vue élévation et plan de masse



zone à respecter pour implantation de clôture

— zone d'impact

Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Revêtement synthétique :
Surfaces totale HCL : 19.70 m²
01 : 1.30 m = 19.70 m²

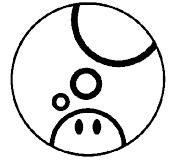
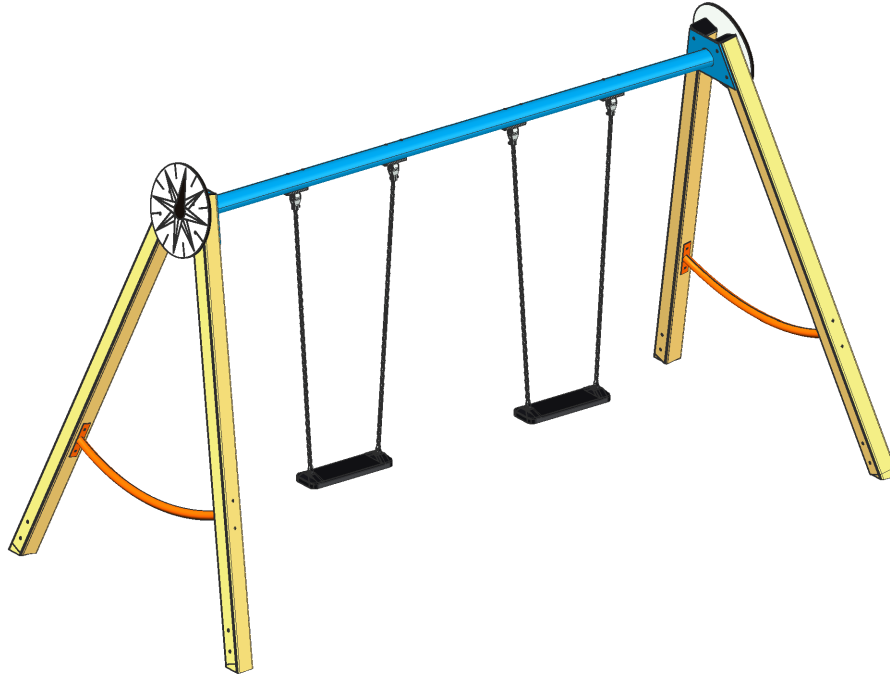
Revêtement fluent :
Surfaces totale HCL : 22.80 m²
02 : 1.30 m = 22.80 m²

Fiche technico-ludique

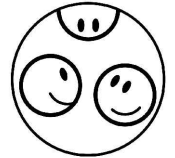
réf. **3532** - Portique Boussole

Fonctions ludiques

x 03



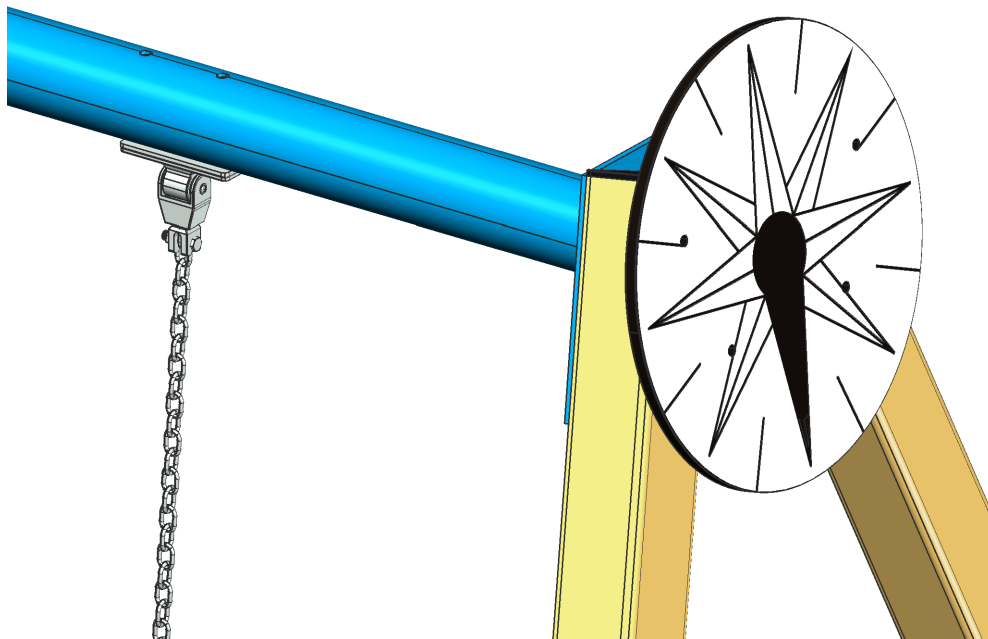
IMAGINER



SE RENCONTRER



SE BALANCER



Matériaux

ALUMINIUM : poteaux 95 mm

HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : panneaux d'habillage / planchers / flans de toboggan / toiture

INOX : chassis / garde-corps / main courante / toboggan / mât pompier

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	3532_NOTICE
Installation : Nbr jour / H	2 heures / 2 personnes
m ³ de béton	0.77 m³

Palettisation | **1 palette / 1 x 2 m**

Poids de la pièce la plus lourde	25 Kg	Poids total	60 Kg
-------------------------------------	--------------	-------------	--------------

Scellements possibles

①

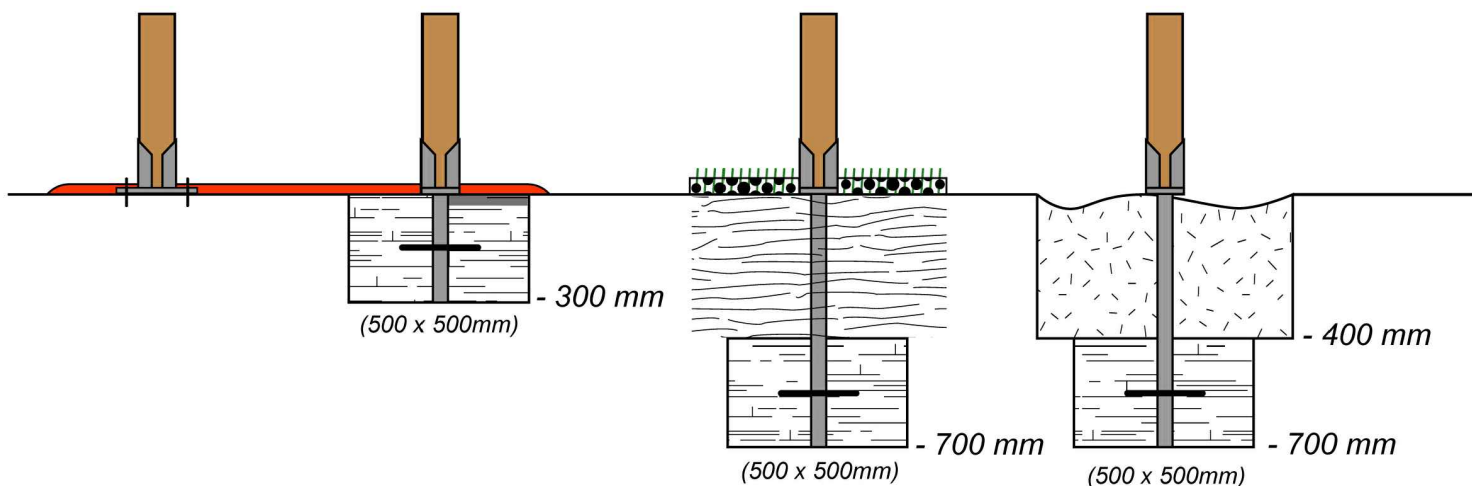
Sur dalle béton
(structure chevillée
sur platines)

②

Sur sol enrobé
-300 mm

③

Sur sol fluent et herbeux
(copeaux, gravier roulés, etc.)
-700 mm



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

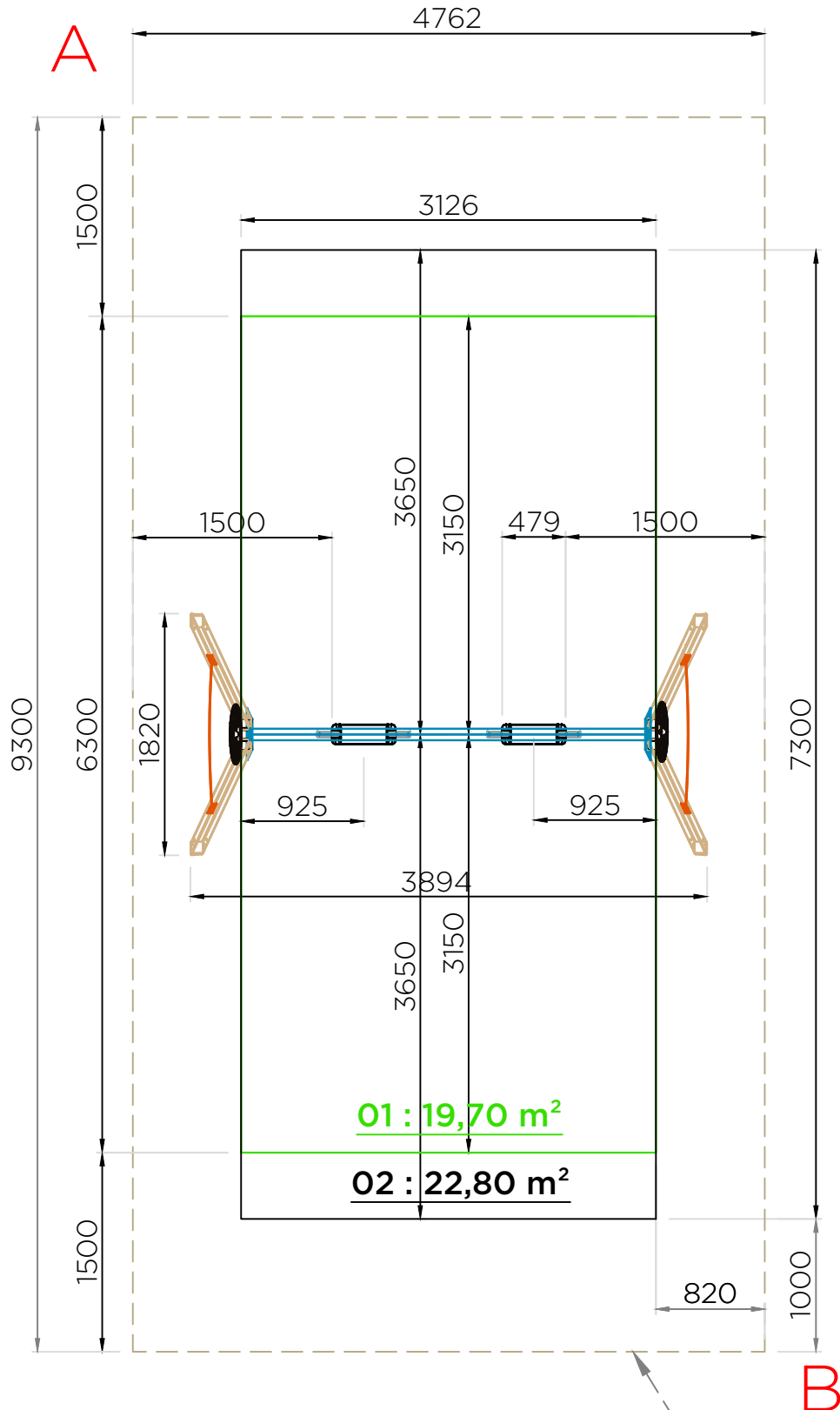
Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)

- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)



Plan de la zone HCL



--- : Prolongement des droites

--- : Rectangle d'implantation

Diagonale AB = 10 450 mm

zone à respecter pour implantation de clôture

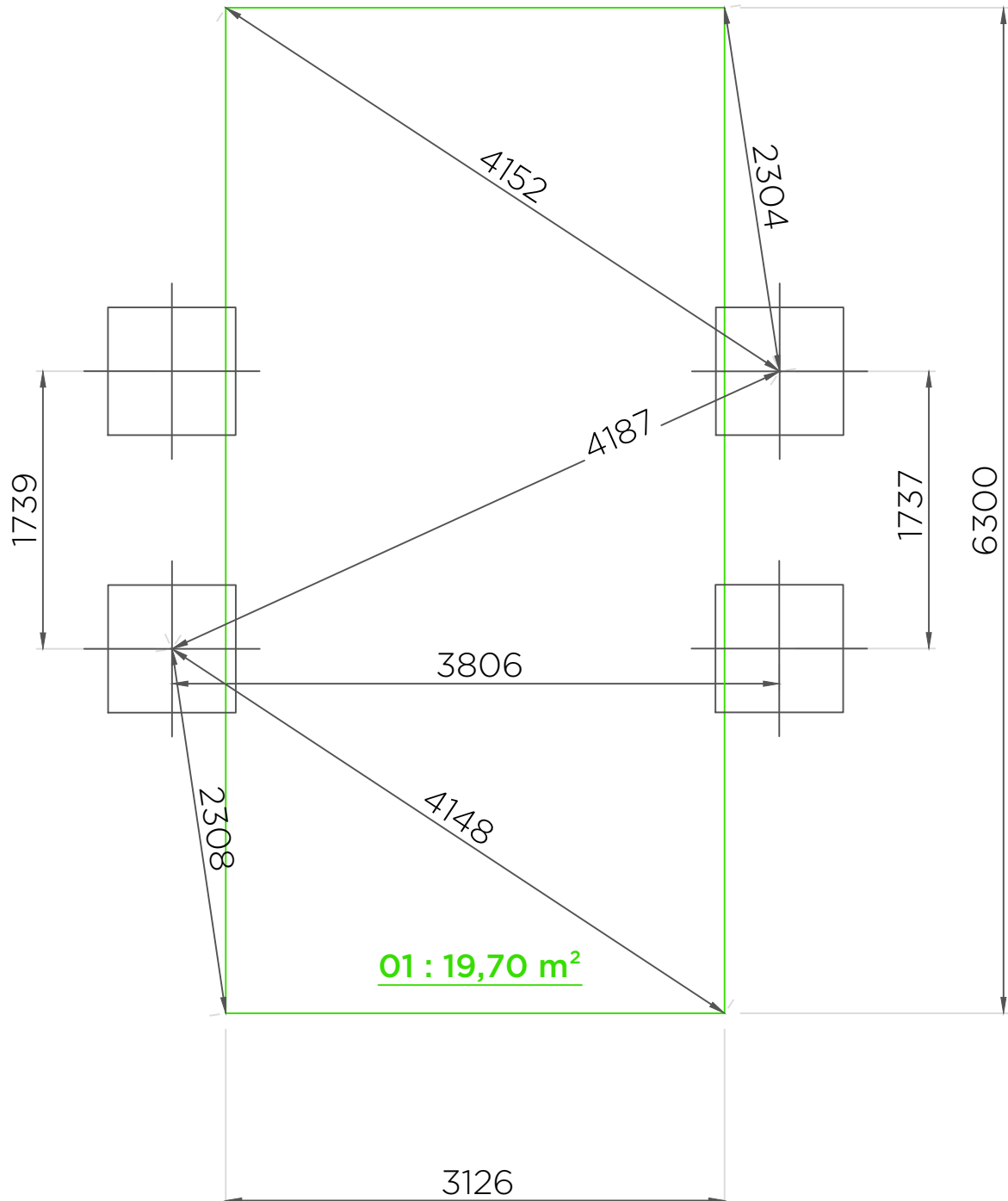
Notice

réf. **3532** - Portique Boussole

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Dalle béton



Scellements: 0,77 m³ de béton

Sur sol béton:

Structure chevillée sur dalle

--- : Rectangle d'implantation

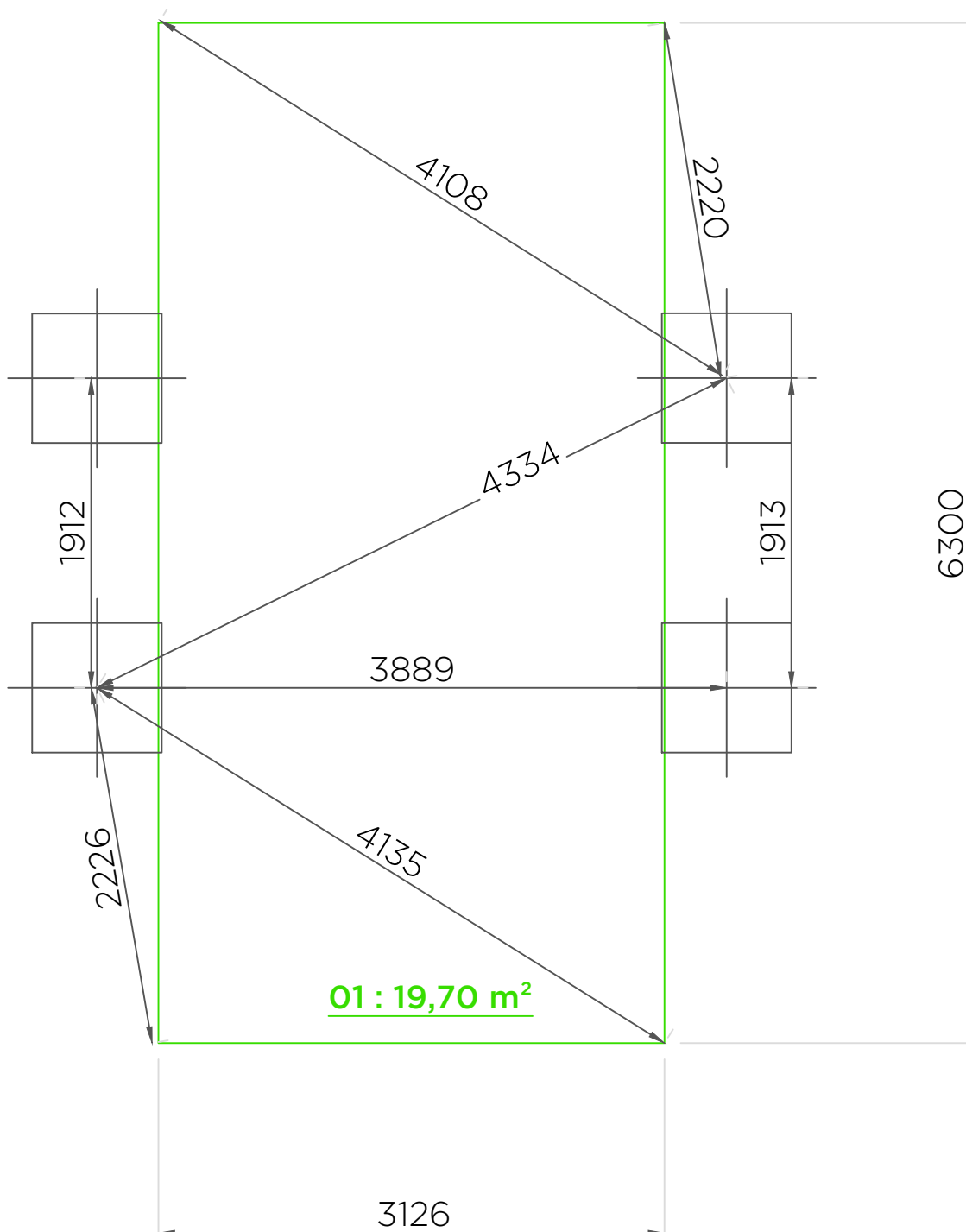
Notice

réf. **3532** - Portique Boussole

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Sol synthétique



Scellements: 0,77 m³ de béton

— — — : Rectangle d'implantation

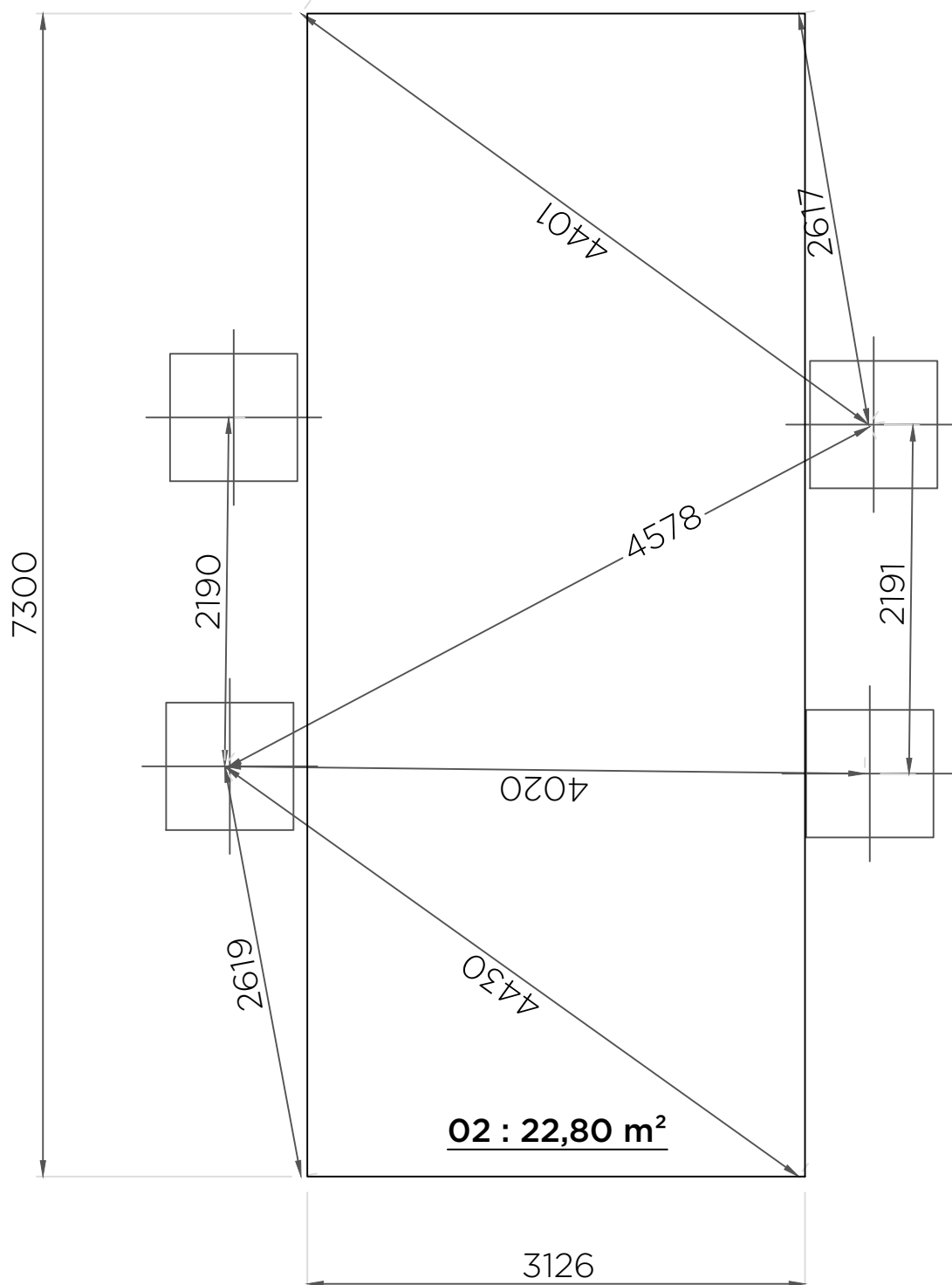
Sur sol enrobé:

- 4 trous 800 x 800 mm, prof. 300 mm

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Sol fluent

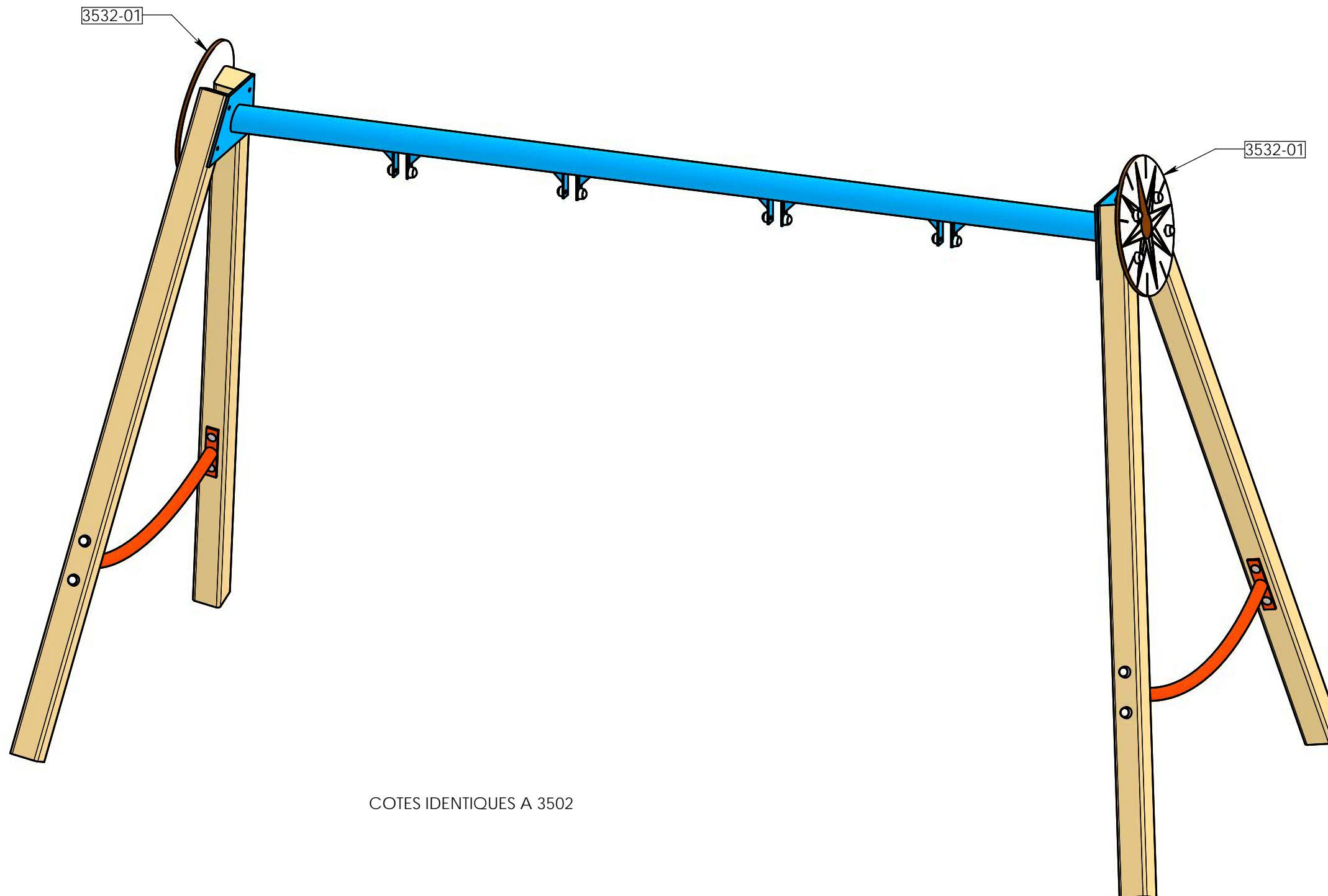


Scellements: 0,77 m³ de béton

--- : Rectangle d'implantation

Sur sol fluent et herbeux:

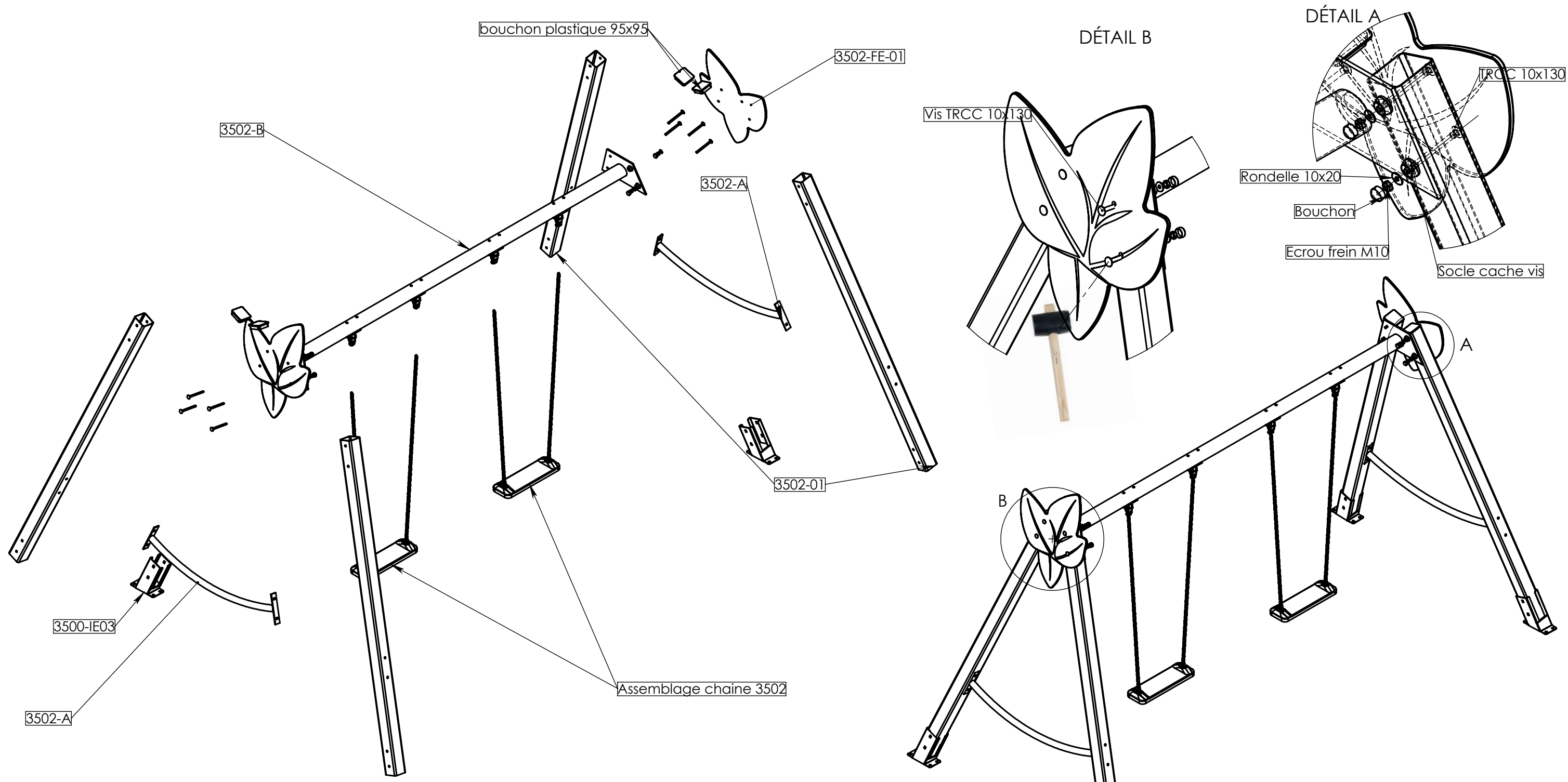
- 4 trous 800 x 800 mm, prof. 700 mm



COTES IDENTIQUES A 3502

Numéro de pièce	Description	Qté	Couleur
3502-B	Potence	1	Bleu
3502-01	Poteau	4	Beige
3532-01	Rose des vents	2	Blanc
3502-A	Renfort	2	Orange

REV.	DESCRIPTION	DATE	Dessinateur
Plan:	FABRICATION	Désignation:	PORTIQUE BOUSSOLE
Dessinateur:	TC	Référence:	.
Date création:	10/04/2019	Ensemble:	3532
Matière:	.	Gamme:	CLASSIQUE
Couleur:	.	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 119 Route de Faverges 38470 L'ALBENC	



NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	Quantité
3502-01	Poteau	4
3502-FE-01	Feuille HPL Toiture Mono	2
3502-A	Renfort	2
3502-B	Potence	1
Assemblage chaine 3502		2
Bouchon ptx alu	Bouchon plastique 95x95	4
3500-IE03	Platine	4

Matière: xxx
Couleur: xxx

2	Remplacement de ref 3502-02 avec la 3502-FE-01	08/02/2023	F.A.
1	Ajout platines et modification du perçage des platines 3500	22/03/2021	L.E.
REV.	DESCRIPTION	DATE	Dessinateur
Plan:	FABRICATION	Désignation:	Portique double
Dessinateur:	L.E.	Référence:	3502
Date création:	07/05/2019	Ensemble:	SW
TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 Quartier de la gare 38470 L'ALBENC	Gamme:	classique-ref	

**PRINICPE DE MONTAGE IDENTIQUE
A TOUS LES PORTIQUES BIBOU**

IE:01
A3 Ech: 1/ Page 1/3

